

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren  
Delibero Erregistroaren Agiria**

**OBJET / GAIA**

**Kiosque Albeniz :  
travaux de  
rénovation.**

-----  
**DATE DE CONVOCATION :**  
**DEIALDIAREN DATA :**  
24 juin 2019  
-----

Nombre de conseillers en  
Exercice / ordezkarien kopuru  
orokorra : 29

Nombre de présents /  
hor zirenak: 23

Nombre de votants /  
bozkatu dutenak : 28

**SEANCE DU 4 JUILLET 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le quatre juillet, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVÈZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, Mme Christiane Hargain-Despéries, Mme Yolande Huguenard, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othatceguy, M. Peio Etcheleku, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larrondé, Mme Bernadette Remeau, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Vincent Bru, M. Vincent Goytino, M. Patrice Dor, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Vincent Goytino à M. Roger Barbier, M. Patrice Dor à M. Peio Etcheleku, M. Jean-Jacques Lassus à M. Jean-Noël Magis, Mme Maryannick Hirigoyen à Mme Eliane Noblia, M. Camille Jenvrin à M. Didier Irastorza.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Mme Aizpuru, adjointe, expose :

Afin de poursuivre les aménagements d'embellissement et de mise en valeur de son patrimoine engagés depuis plusieurs années, la Commune envisage cette année de faire procéder à la réhabilitation de la toiture du kiosque à musique situé sur les allées Anne de Neubourg.

Les travaux sont divisés en deux lots :

- Lot 1 : réhabilitation de la charpente bois et de la couverture du toit ainsi que de la zinguerie,
- Lot 2 : mise en peinture du sous-bassement de la charpente sous toiture.

Plusieurs sociétés compétentes et spécialisées sur ce type de structure pour chacune des prestations précitées ont été sollicitées. La commission MAPA s'est réunie le 27 juin 2019 pour étudier les devis présentés par les entreprises.

A l'issue de cette réunion, la commission MAPA propose :

- Pour le lot n°1, de poursuivre et prolonger la consultation auprès des sociétés contactées, un seul devis ayant été présenté, avec une date limite de remise des offres fixée au lundi 9 septembre 2019.
- Pour le lot n°2, d'attribuer le marché à l'entreprise qui a remis l'offre jugée économiquement la plus avantageuse à savoir la Sarl ASCARAIN.

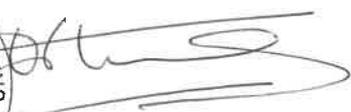
Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve la proposition de la commission MAPA pour le lot n°1 à savoir la poursuite et la prolongation de la consultation auprès des entreprises contactées,
- Valide l'offre de la Sarl ASCARAIN, pour le lot n°2,
- Autorise M. le Maire à signer l'offre financière de la Sarl ASCARAIN pour un montant HT de 2 437,60 € ainsi que toutes les pièces y afférant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



  
**Christian DEVÈZE**  
Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/07/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/07/2019